

Formes d'enseignement et d'apprentissage

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Pédagogie adaptée à un petit nombre de personnes.

Cours, ateliers, séminaires en lien avec les thématiques du module.

Observation d'un lieu de pratique clinique, analyse et proposition d'un programme d'activité physique adaptée.

Travail personnel autonome.

Exigences de fréquentation

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. Le-la professeur-e responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités prévues durant les cours obligatoires est atteinte. Si ce n'est pas le cas, il-elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant-e concerné-e.

Cours obligatoires, en cas d'absence de plus de 20 %, un travail individuel supplémentaire est demandé.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module est composée d'une seule note correspondant à la présentation orale d'un dossier écrit constitué durant le module. L'évaluation est notée de 6 (meilleure note) à 1 et est arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

Un travail complémentaire sera demandé en fonction de l'insuffisance. Les modalités et la date de reddition seront précisées au moment de la décision de remédiation. La note finale sera recalculée en fonction des résultats de la remédiation et permet d'atteindre une note de 4 ; 4.5 ou 5 au module, selon la qualité du travail fourni.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à un module répété entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Une liste des références bibliographiques sera transmise aux participants

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Cuvelier Virginie (HEdS Genève)

Enseignants : Olivier Contal (HESAV) ; Virginie Cuvelier (HEdS Genève) ; Anne-Violette Bruyneel (HEdS Genève) ; Grégoire Lagger (UNIGE) ; Grégory Cuvelier (HEPH-Condorcet) ; Nicolas Dousse (HUG)

01.09.2021 / VC

Validation : 21.09.2021 / LSA